



Club nautique Pully www.cnpully.ch
Championnat suisse international
classe "SURPRISE"
Pully 12 mai – 16 mai 2010



Avis de course



1. Organismes :

Club nautique de Pully (CNP), 1009 Pully www.cnpully.ch

- Président du comité d'organisation : Olivier Dépraz, o.depraz@architram.ch
- Président du comité de course : Lehmann François, frlehmann@gmail.com
- Président du jury : Patrick Diday, patrick.diday@bluewin.ch
- Jaugeur : René Bileci (CNT), r.m.bileci@sunrise.ch

en collaboration avec l'association de la classe *Surprise* ASPRO-SURPRISE www.asprosurprise.ch

- Président de la classe : Daniel Rinolfi, drinolfi@bluewin.ch

2. Lieu et date :

Le championnat se déroulera du mercredi 12 mai au dimanche 16 mai 2010 à Pully sur le lac Léman.

3. Règles :

- 3.1 La régate sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 3.2 Le règlement de Swiss Sailing concernant les championnats de Suisse.
- 3.3 En cas de différences dans l'interprétation de cet Avis de Course, des Instructions course et des règles de classe, le texte français prévaudra.
- 3.4 Les règles 35, 44.1, 60.1(a), 61.3, 62.2, 66, le préambule du chapitre 4 et l'annexe A4, et A5 ont été modifiés.

4. Admissibilité :

- 4.1 Le championnat est ouvert aux bateaux suisses et étrangers.
- 4.2 Les participants doivent être membres d'un club affilié à une autorité nationale affiliée à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives de Swiss Sailing font foi.
- 4.3 Pour les équipiers, une licence temporaire de Swiss Sailing pourra être acquise sur place.
- 4.4 Au minimum, un équipier par bateau doit être membre de l'Aspro-Surprise.

5. Publicité :

- 5.1 Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à ce code.
- 5.2 Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6. Inscriptions :

6.1 **Les documents suivants seront à présenter lors de la confirmation des inscriptions:**

- **le certificat de jauge**
- **Carte de Swiss Sailing ou licence pour tous les membres de l'équipage.**
- **Autorisation de port de publicité.**
- **Preuve d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimal de CHF 1'500'000.- et valable en compétition.**

6.2 Les inscriptions on-line sont à saisir **obligatoirement** sur le site de SWISS SAILING avec le lien :

<http://swiss-sailing.fastforward.ch/Swiss-Sailing/WebObjects/Swiss-Sailing.woa/wa/regattaRegistration?language=fr®atta=1001810>

6.2 Inscriptions jusqu'au **dimanche 25 avril 2010**

6.3 Finance d'inscription:

CHF 250.- par bateau

CHF 200.- junior = si moins de 25 ans de chaque équipier

Paiement par virement bancaire :

BCV - Case postale 300 - 1001 Lausanne CCP n° 10-725-4 Clearing : 767 - BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX Compte: T 0852.12.20 IBAN: CH1200767000T08521220
--

6.4 **Inscriptions tardives jusqu'au jeudi 13 mai 2010 avec un supplément CHF 100.-**, paiement sur place le 13 mai 2009.

7. Programme :

7.1 Programme:

Mercredi 12 mai	9h00 - 20h00	Mise à l'eau (grutage possible au port de Pully) Accueil, confirmation d'inscription, remise des instructions de course, contrôle de jauge
Jeudi 13 mai	9h00 - 12h00	Mise à l'eau (grutage possible au port de Pully) Accueil, confirmation d'inscription, remise des instructions de course, contrôle de jauge
	12h00	Ouverture officielle , briefing des skippers
	13h00	Premier départ possible (signal d'attention)
Vendredi 14 mai	8h30	Concurrents à disposition du comité de course
Samedi 15 mai	8h30	Concurrents à disposition du comité de course
Dimanche 16 mai	8h30	Concurrents à disposition du comité de course
	14h30 à suivre	Dernier signal d'avertissement possible Remise des médailles Grutage des bateaux

7.2 Il est prévu de courir **au maximum 12** courses. Maximum 4 courses par jour.
Le championnat sera validé si au moins **4** courses valables sont courues.

8. Jauge :

8.1 Les contrôles des certificats de jauge ainsi que les différents contrôles de jauge seront effectués.
Les indications relatives à la jauge seront données lors de la confirmation des inscriptions.
Le nombre d'équipiers et les équipiers sont constants du début à la fin de l'épreuve, il peut être de **2 à 6** et **ne devra pas dépasser 400 Kg en chemise, t-shirt et sous vêtements**. Les changements d'équipage doivent être annoncés avant la première manche, sauf en cas de force majeure, auquel cas demande écrite devra être faite au jury.

8.2 Il ne sera délivré aucun certificat de jauge sur place.

9. Système de pénalités :

9.1 Le système de pénalité en points, règle 44.3 s'appliquera. La pénalité sera de 10 places.

9.2 La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9.3 L'annexe P s'appliquera.

10. Parcours et marques :

Selon schéma dans les IC.

11. Classement :

Quand **4** courses ou plus ont été validées. Le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

12. Prix :

Des médailles seront distribuées pour le championnat aux **3 premiers classés**.

Prix supplémentaires seront remis par tirage au sort lors des différentes soirées.

13. Doping :

Des contrôles anti-dopage sont possibles à tout moment, selon le code anti-dopage de l'ISAF. (voir les directives d'application de Swiss Sailing à la « Regulation 21 » de l'ISAF « Dopage »).

14. Décharge de responsabilité :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessures ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15. Assurances :

Chaque bateau participant doit présenter une assurance valide en responsabilité civile d'un montant minimal de **CHF 1'500'000.-** et valable en compétition.

Parties récréatives et festives du championnat :

Mercredi 12 mai	20h00	Apéro du bienvenu offert par le CNP Repas au club nautique
Jeudi 13 mai	19h00 20h00	Apéritif offert Repas au club nautique + tirage au sort
Vendredi 14 mai	19h00 20h00	Apéritif offert par l'ASPRO-SURPRISE Repas au club nautique + tirage au sort
Samedi 15 mai	19h00 20h00	Apéritif offert par la commune de Pully Repas officiel au club nautique + tirage au sort (compris dans la finance d'inscription)
Dimanche 16 mai		après la remise des prix : verre de l'amitié offert par le CNP



BCV



Informations pratiques :

- Pour le grutage, veuillez venir vous annoncer au bureau du CNP lors de votre arrivée.
[Le grutage est offert par le club nautique de Pully](#)
- Chaque bateau se verra attribuer lors de la confirmation d'inscription une place d'amarrage définie pour toute la période de la régates.
Cette place devra impérativement être libérée le dimanche 16 mai après le championnat.
- Pour le parking des remorques, veuillez suivre les indications du CNP.



Propositions d'hébergements :

- **CAMPING sous tente INTERDIT SUR LA COMMUNE DE PULLY**
- **Hôtel du Château**, Route du Simplon 7, 1094 Paudex, 021 796 20 00
- **Hôtel de Ville Le Rivage**, Rue du Rivage, 1095 Lutry, 021 796 72 72 hotelrivagelutry.ch
- **Lausanne Guesthouse**, Ch. des Epinettes 4, 1007 Lausanne, 021 601 80 00 lausanne-guesthouse.ch
- **Jeunotel**, chemin du Bois-de-Vaux 36, 1007 Lausanne, 021 626 02 22 youthhostel.ch/

Autres propositions :

- **Office du tourisme Lausanne** : Av. Rhodanie 2, 1007 Lausanne, 021 613 73 73 lausanne-tourisme.ch



Inscription format papier :

(que pour les équipages étrangers ou pour les inscriptions tardives)

Championnat de Suisse internationale Surprise – Pully 12 au 16 mai 2010

Nom du voilier: Lettre de nationalité: N° de voile:

Personne responsable

Nom: Prénom:

Rue: N°: NPA: Lieu : Pays:

Tél.: Natel:

E-Mail: Club Swiss Sailing / ISAF:

Equippers:

1. Nom: Prénom:

Club: Licence N°.:

2. Nom: Prénom:

Club: Licence N°.:

3. Nom: Prénom:

Club: Licence N°.:

4. Nom: Prénom:

Club: Licence N°.:

Inscriptions aux repas organisés pour le championnat

- Repas du mercredi 12 mai 2010 CHF 15.- / p. – Nb.:

- Repas du jeudi 13 mai 2010 CHF 15.- / p. – Nb.:

- Repas du vendredi 14 mai 2010 CHF 15.- / p. – Nb.:

- **Repas officiel du samedi 15 Mai 2010 OFFERT - Nb.:(MAX 4 personnes)**

- **Repas officiel du samedi 15 Mai 2010 CHF 25.- / p. – Nb.:(personnes suppl.)**

Déclaration

- Je déclare que le voilier et son équipage mentionnés ci-dessus remplissent les exigences, prescriptions et dispositions qu'impose la participation à cette compétition. Ceci est également valable pour le respect des règlements anti-dopage (statut anti-dopage de Swiss Olympic, code anti-dopage de l'ISAF et les dispositions d'application de Swiss Sailing).

La personne responsable à bord s'engage à respecter les Règles de Course à la Voile de l'ISAF ainsi que toutes les autres règles ou règlements qui régissent cette régata.

J'ai été rendu attentif au fait que tout membre de l'équipage du voilier inscrit ci-dessus participe à cette course à ses risques et périls et qu'il renonce à toute prétention en responsabilité ou autre à l'égard du club organisateur ou de toute personne qui participera à l'organisation ou à la direction de ce championnat.

Lieu et date Signature

Nom et adresse

(si différent du nom du responsable mentionné plus haut)

Pour régata junior : accord et signature des parents:

Lieu et date Signature: